Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 106 | Le numéro 5 centimes | Vendredi 4 mai 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	7 —	14 —
Etranger	» 3 —	8 —	14 —	23 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. I. K.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames . . .	50 »	

M. V. L.

Nouvelles du jour

Reprise de l'offensive anglaise en Artois. Démission du chef du cabinet brésilien. Nouveau cabinet à Athènes.

Les Anglais ont entrepris, hier, une grande attaque contre le front allemand d'Artois, soit contre la fameuse ligne Drocourt-Quéant, dite ligne Hindenburg. L'avant-front de cette ligne part du carrefour des routes Vimy-Acheville et Willerval-Méricourt, passe à l'est d'Arleux, conquis le 28 avril par les Anglais, et à l'ouest de Fresnoy et d'Oppy, à la lisière orientale de Gavrelle, traverse Bœux, franchit la Scarpe, passe à l'ouest de Pelves et de Boiry, traverse le Cojeul entre Guémappe et Vis-en-Artois, couvre Chérisy et Fontaine, franchit la Sensée au nord de Croisilles, passe entre ce bourg et Bullecourt et atteint le ruisseau de l'Hirondelle entre Noreuil et Quéant.

Les Anglais annoncent qu'ils ont déjà fait plusieurs brèches dans la ligne de défense allemande.

* * *

La Chambre française se réunit le 22 mai, et l'on prévoit que, dès la rentrée, elle décidera de siéger en comité secret, car il faut un exutoire au mécontentement provoqué par le succès incomplet des dernières opérations militaires.

Nous avons déjà mentionné que M. Jean Hennessy, député de la Charente, a annoncé qu'il interpellerait sur la nécessité de déférer à un conseil de guerre les généraux qui ont dû être relevés de leur commandement. M. Diagne, député nègre du Sénégal, socialiste, interpellera sur l'utilisation des troupes noires au cours de la dernière offensive. (On dit que ces troupes ont été particulièrement éprouvées.)

M. Ybarnegaray, député des Basses-Pyrénées, de l'Action libérale, et M. Dalbiez, député des Pyrénées-Orientales, radical-socialiste, interpelleront sur la manière dont furent préparées et conduites les opérations ; M. Le Roy, député du Nord, radical-socialiste, et M. Guiraud, député du Tarn, radical-socialiste, sur l'organisation des services sanitaires au cours des récentes opérations ; M. Renaudel, député de la Seine-Inférieure, socialiste unifié, sur la conduite et les moyens des opérations militaires ; M. Boussenot, député de la Réunion, radical, sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour parer aux dommages qu'éprouve la flotte marchande du fait de la guerre sous-marine.

M. Ribot, chef du ministère, et M. Painlevé, ministre de la guerre, voient s'avancer de pénibles journées. Comment leurs tirs de barrage pourront-ils anéantir les assauts qui s'annoncent ?

M. Painlevé a fait des hécatombes d'officiers supérieurs pour se concilier la faveur des divinités démocratiques irritées.

* * *

M. Lambros, chef du ministère grec, a démissionné pour faire place à M. Zaïmis, qui est en train de composer un nouveau cabinet où entrera M. Rhallys. M. Lambros n'avait d'autre raison de démissionner que celle de faciliter au roi Constantin une tentative d'amélioration de ses rapports avec l'Entente, avec laquelle M. Zaïmis a toujours été en bons termes.

* * *

On annonce de Rio-de-Janeiro que M. Lauro Muller, ministre des affaires étrangères du Brésil, a démissionné. On n'indique pas les causes de cette détermination subite. Mais, comme c'est l'agence Havas qui en a reçu la nouvelle, on est tenté de l'interpréter en ce sens que *M. Lauro Muller aura* voulu se désolidariser d'avec ses collègues du ministère qui ont fait la récente déclaration de neutralité. Dans ce cas, le ministre des affaires étrangères se mettrait à la tête du mouvement interventionniste, qui semble avoir le dessus au Congrès. Cette assemblée a commencé hier la discussion de l'attitude à prendre par le Brésil dans les événements actuels.

* * *

Le Parlement roumain est convoqué pour la fin de mai. Il sera saisi d'un projet de loi selon lequel il serait procédé, après la guerre, à un remaniement général de la propriété agraire. L'Etat *exproprierait une partie* des détenteurs de *latifundia* et distribuerait deux millions d'hectares de terres aux paysans, qui ne sont, actuellement, en immense majorité, que des serfs travaillant pour le compte des boyards.

En outre, les domaines de la Couronne et ceux de l'Etat seraient remis en totalité aux paysans.

D'autre part, le Parlement aura à réformer les institutions politiques. Le gouvernement propose d'instituer le suffrage universel.

Ces réformes avaient été annoncées il y a quelque temps par le roi, dans un discours prononcé à l'occasion d'une revue de l'armée.

Elles sont le contre-coup de la révolution russe. Mais déjà la constatation faite pendant la campagne, du peu d'entrain des masses paysannes à défendre un sol qui ne leur appartient pas et un Etat où elles sont sans droits, avait fait sentir la nécessité d'une réforme.

L'accord germano-suisse

—o—

Berne, 3 mai.

On communique officiellement :

Les pourparlers entre les négociateurs allemands et suisses sont terminés. L'accord, qui devra être ratifié par les deux gouvernements, établit une prolongation jusqu'au 1er juillet 1917 de la convention conclue le 2 septembre 1916 et qui a expiré le 30 avril 1917.

A la suite de la conclusion de cette convention, on a la perspective que la Suisse sera approvisionnée en houille et en fer pour les prochains trois mois dans les proportions et sur la même base que jusqu'ici. En outre, il est donné aux principales industries suisses qui avaient été frappées par l'arrêté d'interdiction d'importation du gouvernement allemand la possibilité de reprendre, d'une manière satisfaisante, leurs exportations en Allemagne.

* * *

On nous écrit de Berne :

L'information de la *Liberté* du 1er mai, disant que les négociateurs chargés d'examiner le renouvellement de l'accord germano-suisse venaient de terminer leurs travaux, a provoqué une rectification fort mal avisée de l'Agence télégraphique. Les travaux des négociateurs étaient bel et bien virtuellement terminés mardi, et les séances de mercredi et jeudi n'ont plus servi qu'à transcrire et signer l'accord, après que l'autorité fédérale en eut pris connaissance.

Le communiqué officiel est sobre en détails. Il procure une surprise agréable en ce sens que *les prévisions d'après lesquelles les fournitures* de charbon et de fer seraient diminuées se trouvent démenties. Toutefois, les termes employés n'apportent pas, sur certains points, une clarté parfaite. Il y est question des quantités qui ont été livrées jusqu'à présent. Est-ce qu'il s'agit des quantités prévues par l'accord du 2 septembre — 253,000 tonnes par mois — ou des quantités réellement importées en ces derniers mois et qui sont restées inférieures à 200,000 tonnes ?

Sur les charges incombant à la Suisse, pas un mot. Ce silence est explicable par le fait que l'accord avec l'Allemagne doit être, pour ainsi dire, négocié une seconde fois avec l'Entente, non en droit, mais en pratique.

Les pourparlers avec les Alliés, commencés à la suite de la note transmise en novembre, sont loin d'être terminés, on le sait. Un des points importants qui soulève des difficultés est celui des denrées fourragères pour le bétail. Les Alliés en veulent réduire considérablement le contingent, croyant ainsi diminuer l'exportation du bétail suisse en Allemagne. Or, c'est précisément *le manque* de denrées fourragères qui nous oblige à exporter.

M. le conseiller national Chuard ira négocier à cet égard sur place, à Paris, où MM. Grobet et Robert se trouvent déjà pour traiter d'autres points en discussion.

Nouvelles diverses

Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, est parti pour Rome, où il doit rester une quinzaine de jours.

— Talaat pacha est arrivé, accompagné de sa suite, à Munich. Le roi de Bavière était venu à la gare, souhaiter la bienvenue au grand-vizir.

— Le généralissime russe Alexeief est arrivé sur le front de Riga.

— M. Bonar Law a annoncé, hier, jeudi, à la Chambre des communes, qu'une séance secrète aura lieu jeudi prochain.

— Aujourd'hui, vendredi, commence, à Paris, la quatrième réunion des parlementaires de l'Entente.

— Des officiers français, perquisitionnant en Grèce, ont découvert et saisi 15,000 fusils.

— Les journaux quotidiens français subissent une nouvelle réduction de forme et ne paraîtront que sur deux pages les lundi, mardi, jeudi et samedi.

— Le gouvernement français projette de faire fermer toutes les pâtisseries et biscuiteries, à partir du 10 mai.

LETTRE DE GENÈVE

—o—

Au Grand Conseil. — Renchérissement de la vie et gêne croissante. — Chez nos voisins de Savoie. — Sectarisme gouvernemental français.

Genève, 3 mai.

Notre Grand Conseil a rouvert ses portes, mercredi, pour sa session de printemps. La première séance a été principalement consacrée à la nomination de diverses commissions.

Aux propositions individuelles, M. Paul Pictet a manifesté la crainte que la loi sur les routes et les constructions, en gestation depuis plusieurs années, ne fût pas encore discutée pendant la présente session. La commission chargée de son élaboration a cependant déjà tenu soixante-dix séances, mais les questions soulevées sont si nombreuses et si complexes qu'il n'est pas aisé de trouver la formule véritable et pratique.

* * *

Le renchérissement progressif de toutes les choses nécessaires à la vie bouleverse les budgets de l'Etat et des communes comme celui des particuliers. « Du bien d'autrui, large courroie », dit le proverbe. Un certain nombre de députés aiment à se faire de la popularité avec l'argent des contribuables. Les uns proclament la nécessité de reviser l'échelle des traitements et d'accorder une augmentation aux petits fonctionnaires ; d'autres vont plus loin et proposent l'octroi d'une indemnité pour l'exercice 1916 dont les comptes sont bouclés depuis plusieurs mois. Le corps des instituteurs et institutrices primaires — des régents et des régentes, comme on les nomme à Genève — s'agite à son tour et se plaint de sa situation. Les régents estiment que seuls ils ont droit à une amélioration de traitement ; les régentes répliquent qu'à travail égal il faut salaire égal et que les uns et les autres doivent être traités sur le même pied. Bientôt, la cohorte nombreuse des employés de la Police fera entendre ses doléances, et le coffre-fort de l'Etat va subir un rude assaut.

Si le Grand Conseil vote en principe l'augmentation des traitements, au lendemain de la guerre, il ne sera pas possible de revenir en arrière. A notre humble avis, il vaudrait mieux accorder une indemnité équitable de renchérissement qui pourrait être renouvelée chaque année, ce qui aurait pour conséquence de laisser à l'Etat les bras libres et de réserver l'avenir.

* * *

La situation matérielle de notre pays s'aggrave chaque jour. Lait, pain, viande, sucre, étoffes, chaussures, combustible : tout atteint des prix de plus en plus élevés. La valeur de l'argent diminue ; l'approvisionnement de tout ce qui est indispensable à l'existence rencontre des difficultés presque insurmontables. Si, par surcroît, la récolte de 1917 produisait des mécomptes, la Suisse pourrait connaître une période de véritable disette. Le combustible minéral surtout, houille et anthracite, n'arrive qu'en quantité insuffisante. Nombre de chantiers sont fermés ; la ville ne fournit du coke qu'au compte-gouttes ; le bois est cher ; si, durant l'été, les arrivées d'Allemagne restent stationnaires, on aura beaucoup de peine à se chauffer l'hiver prochain.

La fermeture des pâtisseries et confiseries s'effectue régulièrement les lundi et mardi de chaque semaine. La population en prend son parti et s'habitue petit à petit aux privations de toute nature. Les familles fortunées prêchent d'exemple, dit-on ; les financiers les plus prévenus contre « les superstitions romaines » se sont mis, eux et leurs serviteurs, au brouet noir du Spartiate et font le carême fédéral avec une ponctualité et une rigueur admirables. Ainsi, catholiques et protestants se rencontrent sur le terrain commun de la pénitence... forcée !

* * *

En Savoie, la vie matérielle n'a pas subi de changement bien profond. La viande de boucherie, abondante et d'excellente qualité, se vend de 2 fr. 60 à 3 fr. le kilo. Le beurre commence à être accaparé par des courtiers qui parcourent les villages et l'expédient à Lyon et Paris. Il coûte maintenant 6 à 7 fr. le kilo ; les œufs sont abondants et trouvent acquéreurs à 1 fr. 80 et 2 fr. la douzaine. Le pain blanc, d'excellente qualité, est tarifé à 45 centimes le kilo. En revanche, le sucre, le pétrole et le café atteignent des prix plus élevés.

La main-d'œuvre y est rare et chère ; les chevaux ont presque tous été réquisitionnés ; cependant, prés, champs et jardins sont bien cultivés. Les femmes, vaillantes, actives et laborieuses, s'efforcent de maintenir le domaine en bon état pendant l'absence de l'époux et des fils.

La Savoie est fortement éprouvée par la guerre ; elle a fourni sans compter à la France des soldats solides, braves et endurants. Combien, hélas ! qui ne reviendront pas ! C'est par milliers qu'on compte les morts, les blessés et les prisonniers. Dernière venue de la famille, elle a payé de son sang le plus pur le droit d'appartenir à la *grande nation latine. Son sort* eût été plus paisible et plus heureux si, en 1860, lors de l'annexion, elle s'était donnée à la Suisse ; dans l'intimité, nombreux sont les Savoisiens qui l'avouent. Mais l'histoire, comme les rivières, ne remonte pas à sa source et, aujourd'hui plus que jamais, l'attachement à la France est cimenté par le sang répandu en commun.

* * *

Au sein du gouvernement français, le même esprit sectaire et jacobin continue à animer les dirigeants.

Je crois tenir d'une personnalité autorisée les *renseignements suivants.*

Ce n'est pas M. A. Thomas, ministre socialiste, qui devait être délégué à Pétrograd, mais M. Briand lui-même, qui aurait mis au service du gouvernement provisoire russe ses talents et son expérience d'homme d'Etat. L'envie, la jalousie et des préventions hostiles ont fait avorter ce projet.

On parle aussi, en ce moment, d'une hécatombe probable de généraux accusés d'avoir conduit légèrement la dernière offensive en Champagne. Nous ignorons ce qu'il y a de fondé dans ce bruit qui court.

Mais ce qu'on nous a affirmé récemment, c'est que le nouveau ministre de la guerre, M. Painlevé, a retiré son commandement au général de Castelnau et qu'il l'a placé en arrière, à Limoges, où, dans une situation diminuée, le bras droit de Joffre, que Clémenceau appelle « le capucin botté », est réduit au rôle de chef effacé.

Ces gens-là sont hantés par le souvenir de la Révolution, et, leur âme inquiète craignant un dix-huit brumaire, ils fendent l'oreille à tout général qui fait preuve d'indépendance et ne s'incline pas humblement devant ces fantoches politiques.

Qu'importe ! la renommée des Joffre et des Castelnau est immortelle ; l'histoire impartiale et sereine réserve à ceux qui ont sauvé la France à Verdun, sur la Marne et dans les champs catalauniques une gloire impérissable. Les générations futures rediront leurs noms avec admiration, tandis que ceux de leurs obscurs persécuteurs seront tombés à tout jamais dans l'oubli.

G.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les élus catholiques de la Vendée

On lit dans le *Publicateur de la Vendée* :

Mercredi a eu lieu, à l'église Saint-Louis, à La Roche-sur-Yon, la cérémonie dont avait parlé, la veille, au Conseil général, M. le président Halgan. Bien avant huit heures, et quoique des journaux n'eussent pu annoncer la nouvelle, les Yonnais emplissaient le vaste édifice décoré de drapeaux.

Mgr Garnier, évêque de Luçon, dit la messe. Il est assisté du vicaire général Poirier et de l'archiprêtre de La Roche. Dans le sanctuaire ont pris place les sénateurs, députés, conseillers généraux et d'arrondissements catholiques de Vendée, et, si quelques élus manquent, c'est uniquement parce que, pressé par le temps, on n'avait pu — et c'était là le grand regret de Mgr Garnier et de M. le sénateur Halgran — les prévenir tous.

C'est un spectacle impressionnant que celui qui nous est offert par ces chefs catholiques affirmant ainsi publiquement leur foi !

Après la messe, devant le Saint Sacrement exposé, une voix s'élève claire, vibrante, où l'on sent bien que le cœur a mis son accent. M. Halgan, sénateur, président de l'assemblée départementale, prononce l'acte de consécration :

« En présence de notre évêque et de l'assemblée des fidèles de La Roche-sur-Yon, devant le Saint Sacrement exposé sur l'autel, nous, conseillers généraux, députés et sénateurs de la Vendée, venons solennellement, ô Cœur Sacré de Jésus, vous consacrer notre département, nos électeurs et nos personnes. Les Vendéens furent des premiers à orner de votre image leurs poitrines ; nous sommes heureux d'être également des premiers parmi tous les départements de la France, à nous consacrer à votre Sacré Cœur dans les terribles épreuves que nous traversons. »

(On sait que Claire Ferchaud, la « voyante vendéenne », demandait que la France se vouât au Sacré Cœur.)

IL Y A UN AN

4 mai 1916

L'Allemagne, répondant à la menace de rupture des Etats-Unis, promet que ses sous-marins ne torpilleront plus sans avertissement et sans que les vies humaines soient en sûreté, moyennant que les Etats-Unis obtiennent que l'Angleterre conforme son blocus aux règles du droit des gens.

Le général Pétain, commandant de l'armée de Verdun, est promu chef du groupe des armées du centre et remet le commandement de Verdun au général Nivelle.

La guerre européenne

—o—

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 2 mai

Communiqué français d'hier jeudi, 3 mai, à 3 h. de l'après-midi :

Activité d'artillerie et nombreuses rencontres de patrouilles dans toute la région du Chemin-des-Dames.

En Champagne, nous avons repoussé des coups de main ennemis dans le bois à l'ouest du mont Cornillet et sur les hauteurs à l'est du Mont-Haut. Dans cette dernière région, nous avons réduit un îlot de résistance dont la garnison a été faite prisonnière. Neuf officiers et 210 hommes sont ainsi tombés entre nos mains.

Sur la rive gauche de la Meuse, nos détachements ont pénétré dans les tranchées ennemies au bois d'Avocourt.

Combats de patrouilles sur la rive droite, vers Damloup et Bezonvaux.

Canonnade intermittente en quelques points du front, notamment dans le secteur de Saint-Mihiel.

* * *

Communiqué allemand du 3 mai :

Front du prince Rupprecht : Le combat d'artillerie ininterrompu des derniers jours a été suivi, ce matin, sur les deux rives de la Scarpe, d'un feu en rafales. Depuis, de nouvelles attaques anglaises ont commencé sur un large front.

Groupe du prince impérial : Les conditions d'observation étant bonnes, l'activité de l'artillerie et des lance-mines a atteint hier une grande intensité, principalement sur le front montagneux entre Vauraillon et Craonne. Le long du canal de l'Aisne à la Marne et près des positions au nord des hauteurs de Prosnes, le combat fut très violent.

Journée du 3 mai

Communiqué français d'hier jeudi, 3 mai, à 11 h. du soir :

Activité d'artillerie assez violente sur quelques secteurs du front de l'Aisne. Les Allemands ont très fortement bombardé la ville de Reims.

Dans la région de Braye en Laonnois, une de nos reconnaissances, au cours d'une incursion dans les lignes allemandes, a ramené des prisonniers.

En Champagne, lutte d'artillerie intermittente.

Journée calme partout ailleurs.

* * *

Communiqué anglais d'hier jeudi, 3 mai :

Un violent combat se poursuit sur tout le front de la ligne Hindenbourg du sud de la Sensée à la route d'Acheville-Vimy. Nos troupes progressent ; elles ont déjà enlevé un certain nombre de fortes positions ennemies.

* * *

Communiqué allemand d'hier soir jeudi, 3 mai :

Sur le front d'Arras, les tentatives réitérées des Anglais pour forcer notre front ont été repoussées avec les plus lourdes pertes pour l'ennemi.

Sur l'Aisne et au nord de Reims, duel d'artillerie persistant.

A l'est, rien d'important.

Au Reichstag allemand

Berlin, 3 mai.

(Wolff.) — Les socialistes ont déposé au Reichstag une interpellation invitant le gouvernement à prendre position vis-à-vis de leur programme de paix.

Le groupe conservateur a déposé l'interpellation suivante :

« La décision du comité du parti socialiste demandant la conclusion d'une paix générale, sans annexion et sans indemnité de guerre, a provoqué, dans de nombreux milieux du peuple allemand, surtout en raison du fait que le chancelier de l'empire n'a pas pris nettement position à cet égard, une lourde anxiété, parce qu'une telle paix ne répondrait ni aux principes internationaux, ni aux nécessités de l'existence du peuple allemand. Le chancelier de l'empire est-il disposé à donner des éclaircissements sur la position qu'il compte prendre à cet égard ? »

Berlin, 4 mai.

(Wolff.) — Hier jeudi, la grande commission du Reichstag a discuté la question de la Belgique. L'orateur du parti progressiste populaire a déclaré :

« L'annexion de la Belgique doit être considérée comme liquidée. Elle n'est pas désirable non plus en considération de l'union et de la

spontanéité nationales dans l'ensemble de l'empire allemand qui font notre force. Une Belgique à moitié souveraine constituerait une protestation et une menace de guerre continuelle, mais le *statu quo* complet impliquerait aussi les plus graves dangers. Le seul moyen d'arriver au but est une séparation d'Etat entre les Flamands et les Wallons. Nous pouvons prendre pour point de départ le mouvement wallon, qui s'est beaucoup fortifié depuis la guerre. »

Le porte-parole des conservateurs a déclaré :

« La seule question devant laquelle nous soyons placés est de savoir si la côte des Flandres viendra sous notre influence ou sous celle de l'Angleterre. Mes amis doivent exiger que cette côte demeure sous l'influence militaire allemande. »

Le membre du groupe socialiste a déclaré que ce n'est pas par une politique de violations qu'on créera à l'ouest un état de choses assurant l'avenir du peuple allemand, mais par une politique d'entente mutuelle.

La guerre sur mer

Devant les côtes de Flandre

Berlin, 3 mai.

(*Wolff.*) — Dans la nuit du 2 au 3 mai un torpilleur ennemi a été coulé devant les côtes de Flandre, par nos unités d'avant-garde. Un second a été si gravement endommagé qu'il peut être considéré comme détruit.

Torpillés et sauvés

Londres, 3 mai.

(*Officiel.*) — Un sous-marin allemand a torpillé et coulé, le 25 avril, à 35 milles environ de la terre la plus rapprochée, le vapeur *Bellarat*, qui transportait un grand nombre de soldats australiens. Grâce à une magnifique discipline, tous ont pu se réfugier sur les chaloupes et ont été amenés au port par des bateaux patrouilleurs accourus sur les lieux. Il n'y a eu ni morts ni blessés.

Torpillage d'un navire américain

Paris, 3 mai.

On mande de Londres au *New-York Herald* que le navire-citerne américain *Vacuum*, de 2551 tonnes, allant d'Angleterre en Amérique, a été torpillé le 28 avril. Dix-sept hommes de l'équipage ont été sauvés ; le capitaine et le reste de l'équipe manquent.

Argentine et Allemagne

Buenos-Aires, 3 mai.

Le ministre d'Allemagne à Buenos-Aires a remis au ministre des affaires étrangères une note déclarant que, à la première occasion, l'escadre impériale saluera le pavillon argentin.

(On sait que c'était là une des demandes formelles du gouvernement argentin pour le torpillage du *Monteprotegido* par un sous-marin allemand.)

Brésil et Allemagne

Rio-de-Janeiro, 3 mai.

Le gouvernement ayant reçu une information disant que le ministre du Brésil en Allemagne est incarcéré, a ordonné que M. Pauli, ministre d'Allemagne au Brésil, soit également arrêté avant son arrivée à la frontière.

(L'arrestation du ministre du Brésil à Berlin ne nous était pas connue ; il y a probablement un malentendu.)

Rupture de la Chine et de l'Allemagne

On annonce de Berlin que l'ambassadeur de Chine, le docteur Yen, et 24 membres de l'ambassade, y compris femmes et enfants, ont quitté Berlin mardi pour se rendre à Copenhague.

Le docteur Yen ayant été accrédité auprès des gouvernements scandinaves reprendra sa fonction auprès de ces gouvernements. Toutefois, il a l'intention de prendre un congé pour lui permettre de faire un voyage dans son pays.

Un télégramme de Copenhague informe que le docteur Yen et tout le personnel de la légation sont arrivés à Copenhague, où ils ont été reçus par les représentants du ministère des affaires étrangères. La légation resterait à Copenhague jusqu'à nouvel ordre.

La révolution russe

Une note officielle aux puissances alliées

Pétrograd, 3 mai.

M. Miliourkof a adressé, le 1er mai, le télégramme suivant aux représentants de la Russie auprès des puissances alliées :

Veuillez remettre au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité la note suivante :

« Le gouvernement provisoire de la Russie a promulgué, le 27 mars, un manifeste aux citoyens, dans lequel il a exposé les vues du gouvernement de la Russie libre sur les buts de la guerre actuelle. Le ministre des affaires étrangères me charge de vous communiquer ledit document et de l'accompagner des considérations ci-dessous :

« Nos ennemis se sont efforcés, dernièrement, de semer la discorde entre les Alliés en propageant des nouvelles insensées sur la prétendue intention de la Russie de conclure une paix séparée avec les monarchies du centre. Le texte du document ci-joint réfutera parfaitement de pareilles intentions. Les principes généraux qui y sont énoncés par le gouvernement provisoire concordent entièrement avec les idées élevées constamment proclamées jusqu'à ces tout derniers temps par les hommes d'Etat éminents des pays alliés. Ces principes ont trouvé aussi une expression lumineuse dans les paroles du président de notre nouvelle alliée, la grande république d'outre-mer.

« Le gouvernement de l'ancien régime de la Russie ne se trouvait, certes, pas en mesure de se pénétrer et de partager ces idées sur le caractère libérateur de la guerre et sur la création d'une base stable pour la coopération pacifique des peuples et sur la liberté des nations opprimées ; mais la Russie affranchie peut actuellement tenir ce langage, qui sera compris par les démocraties modernes, et elle s'empresse de joindre sa voix à celle de ses alliés.

« Pénétrées de ce souffle nouveau de démocratie libérée, les déclarations du gouvernement provisoire ne peuvent naturellement pas donner le moindre prétexte pour en déduire que l'écroulement de l'ancien édifice ait entraîné un amoindrissement de la part de la Russie dans la lutte commune de tous les Alliés. Bien au contraire, la volonté nationale de mener la guerre mondiale jusqu'à la victoire décisive est encore accentuée grâce à ce sentiment de responsabilité qui incombe aujourd'hui à tous ensemble et à chacun en particulier.

« Cette tendance est devenue encore plus active par le fait même qu'elle se trouve concentrée sur une tâche immédiate qui tient de si près à tout le monde, notamment de refouler l'ennemi qui envahit le territoire de notre patrie.

« Il reste entendu, et le document ci-joint le dit expressément, que le gouvernement provisoire, en sauvegardant les droits acquis de sa patrie, restera strictement respectueux des engagements assumés vis-à-vis des alliés de la Russie.

« Fermement convaincu de l'issue victorieuse de la guerre, le gouvernement provisoire est tout aussi assuré que les problèmes qui furent soulevés par cette guerre, seront résolus dans le sens de la création d'une base établie pour une paix durable et que, pénétrées de tendances identiques, les démocraties alliées trouveront le moyen d'obtenir les garanties et les sanctions nécessaires pour prévenir, dans l'avenir, le retour de conflits sanglants. »

PETITE GAZETTE

La maison natale de Calvin à Noyon

M. Frank-Puaux vient d'adresser au maire de Noyon, au nom de la Société de l'histoire du protestantisme français, une lettre de protestation contre l'hommage rendu à la mémoire de Calvin par les Allemands, qui ont fait apposer une inscription commémorative sur la maison natale du réformateur.

La Société de l'histoire du protestantisme français exprime le désir que cette inscription soit remplacée par une autre, vraiment française.

Echos de partout

AUTOUR D'UN POIDS PUBLIC

Dans une importante commune fribourgeoise, il était question récemment de la construction d'un poids public; mais, comme cela arrive fréquemment, le projet avait ses adversaires.

Cependant, ses partisans furent les plus fins et ils eurent gain de cause.

Il y avait, dans ladite commune, un honorable bourgeois, qui n'avait qu'à plaider une cause pour la faire échouer.

Aussi, dégoûté de la vie publique, l'excellent bourgeois s'était bien dit que plus jamais les affaires communales ne le dérangeraient.

Les partisans du poids public allèrent le trouver, le priant de parler contre le projet.

Ils essuyèrent d'abord un refus, comme c'était prévu, mais, à force de supplications, l'avocat malencontreux accepta la mission qu'on lui confiait. Il plaida chaleureusement contre le projet, et le projet passa. On se mit même à l'œuvre tout de suite. Le poids public fut bientôt construit, et il s'élève comme un monument de contradiction.

MOT DE LA FIN

A l'école :

A la leçon d'instruction civique, le maître interroge un élève :

— Que faut-il faire, Rambaud, pour être enterré avec les honneurs militaires ?

Rambaud, qui a dix ans, se gratte la tête, réfléchit, puis, sûr de son fait, s'écrie :

— Faut être mort, monsieur.

Confédération

L'attentat de Chippis

La « Société anonyme pour l'industrie de l'aluminium » où travaillaient près de 2000 ouvriers, fabrique surtout de l'aluminium, mais elle est aussi en mesure, depuis quelques années, de livrer de l'acide nitrique, à l'aide de procédés nouveaux, et depuis que l'importation du nitrate a cessé, elle est seule à pouvoir fournir à la Confédération l'acide indispensable aux munitions. Or, ce sont précisément les bâtiments où l'on fait l'acide nitrique que l'attentat signalé eût atteints les premiers, s'il avait réussi.

Allocations supplémentaires au personnel fédéral

On nous écrit de Berne :

Le Département fédéral des finances proposera au Conseil fédéral une augmentation des allocations supplémentaires pour le personnel fédéral, et cela dans une mesure qui contentera, dit-on, les intéressés.

A ce sujet, M. Motta recevra, samedi, les représentants du personnel administratif qui désirent s'entretenir avec le chef du Département des finances.

La Suisse et la guerre

Nouvelles violations de notre territoire

Berne, 3 mai.

Le 3 mai 1917, à 9 h. 22 du matin, deux avions allemands, venant du nord, ont survolé Montignez et Damphreux ; ils ont quitté la zone aérienne suisse entre Beurnevésin et Rechésy.

Le 3 mai 1917, à 11 h. 05 du matin, quatre grenades tombèrent sur territoire suisse, près de la sortie est de Beurnevésin. Deux d'entre elles n'ont pas éclaté. Personne n'a été blessé. Les dégâts sont peu importants.

On n'a pas encore établi avec certitude d'où les coups sont partis.

Etat-major de l'armée, Bureau de la presse.

Professeurs russes

On nous écrit de Berne :

Il vient de se constituer une association des professeurs russes établis en Suisse, en vue notamment d'entrer en relations avec le gouvernement provisoire, pour le cas où ce dernier aurait besoin de leur concours. Une assemblée aura lieu dimanche prochain à Berne. On prévoit qu'un certain nombre de ces professeurs manifesteront effectivement le désir d'être rapatriés.

Echange de prisonniers entre l'Italie et l'Autriche

On nous écrit de Lugano, le 3 :

Le 11 mai aura lieu un nouvel échange de prisonniers italiens et autrichiens. Les premiers passeront le matin, au nombre de 300, avec de nombreux officiers serbes ; les seconds, le soir.

Le procès Mühlemann

On nous écrit de Berne :

La date du procès Mühlemann et consorts est fixée au lundi 11 juin. La Cour pénale du Tribunal fédéral sera présidée par M. le juge Oser. Les débats auront lieu à Berne.

Au front italien

On nous écrit de Berne :

Le gouvernement italien organise une visite au front, à laquelle il a invité les nations neutres à se faire représenter. La Suisse sera représentée par M. Cattori, du Tessin, ancien conseiller national et directeur du *Popolo e Libertà*.

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION ORDINAIRE DE MAI

Séance du 3 mai

Présidence de M. H. Liechti, président

La séance est ouverte à 8 h. ¼, par l'appel nominal.

Pétitions

M. Blanc rapporte sur la pétition de l'Association fribourgeoise de gymnastique, qui sollicite un subside de l'Etat.

La commission, unanime, propose d'accueillir favorablement cette requête.

M. Python, commissaire du gouvernement, se félicite des progrès de la gymnastique, qui est devenue plus hygiénique et moins acrobatique qu'autrefois. Au nom du Conseil d'Etat, il accueille favorablement la pétition.

M. Maurice Berset appuie chaleureusement la requête des gymnastes.

La pétition est renvoyée au Conseil d'Etat, avec recommandation.

M. Blanc présente ensuite la pétition des coiffeurs. La commission propose, à l'unanimité, de passer à l'ordre du jour. La fermeture des salons de coiffure, le dimanche, est un progrès social.

M. Deschenaux, commissaire du gouvernement. Dans le courant de 1916, des coiffeurs, de Fribourg surtout, demandaient, par voie de pétition, la suppression intégrale du travail dans des salons de coiffure, le dimanche. Les coiffeurs de la campagne étaient plutôt d'un avis contraire. Le Conseil d'Etat décida la fermeture complète. La pétition actuelle voudrait modifier une situation qui n'a pas encore fait ses preuves.

Au point de vue juridique, le Grand Conseil n'est pas l'autorité compétente pour examiner cette requête. La fermeture des salons de coiffure relève de la loi sur la sanctification du dimanche. L'examen de la demande des coiffeurs serait donc du ressort de l'autorité exécutive. Cependant, comme le Grand Conseil est saisi de l'affaire, le Conseil d'Etat donnera son avis.

Pour les ouvriers coiffeurs, la fermeture intégrale est un bien. Il est vrai que de petits coiffeurs ont été lésés par cette mesure. La question est délicate. Actuellement, la majorité des coiffeurs serait plutôt favorable au retour à l'ancien état de choses. Mais, comme il n'y a que quatre mois que la nouvelle mesure est en vigueur, il convient d'attendre une plus longue expérience avant de la rapporter.

M. Pierre Zurkinden fait l'historique de la question. La fermeture des salons de coiffure le dimanche est une amélioration au point de vue religieux et social. Les grandes villes suisses qui ont introduit cette fermeture verraient d'un mauvais œil Fribourg, cité catholique, ouvrir à nouveau ses salons de coiffure, le dimanche.

M. Zimmermann appuie chaleureusement la mesure de fermeture. L'homme n'existe pas seulement pour travailler, mais pour un but supérieur. L'orateur évoque l'exemple de l'Angleterre, où le repos dominical est en honneur. Il insiste sur les bienfaits de ce repos, qui resserre les liens de famille.

La pétition est écartée.

M. Francey rapporte sur la pétition de la commune du Pâquier, qui estime avoir été lésée dans la répartition des frais d'endiguement de la Trême. Ces frais ont été répartis en proportion des avantages retirés par les intéressés. Le Conseil d'Etat a approuvé les décisions de la commission de taxation. Lui seul est compétent pour examiner le recours. La commission, à l'unanimité, propose de passer à l'ordre du jour.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, dit que les propriétaires de la commune du Pâquier n'ont assisté à aucune des séances auxquelles ils ont été convoqués.

Suivant la loi, la question doit être tranchée définitivement par le Conseil d'Etat. Il y a donc lieu de passer à l'ordre du jour. Cependant le Conseil d'Etat ne refuse pas d'examiner les griefs invoqués par les pétitionnaires.

M. Paul Morard voudrait distinguer entre la commune et les propriétaires. Les propriétaires n'ont été invités à aucune assemblée. Dans des questions de ce genre, il faudrait convoquer personnellement les intéressés. Le Conseil d'Etat ferait bien de revoir les raisons alléguées par les propriétaires du Pâquier.

M. Chuard, commissaire du gouvernement. Les intéressés ont été convoqués par la voie de la *Feuille officielle*.

Le Grand Conseil passe à l'ordre du jour et *M. Francey* expose la pétition de la Société de secours mutuels des instituteurs fribourgeois, qui demandent à être mis au bénéfice des allocations extraordinaires accordées aux fonctionnaires de l'Etat en raison du renchérissement de la vie. Cette réclamation est fondée, aux yeux du rapporteur. Les instituteurs doivent être considérés comme des fonctionnaires. La commune pourrait d'ailleurs participer aux allocations qui seraient versées. La commission propose le renvoi de la pétition au Conseil d'Etat, avec recommandation.

M. Python, commissaire du gouvernement, accueille favorablement la requête. Les communes devront cependant prendre une part des subsides à leur charge.

M. Blanc insiste sur l'urgence de la question.

M. Rosset appuie la pétition, en remarquant qu'il ne faudrait pas trop exiger des communes. Prélever dans la caisse communale une allocation un peu forte en faveur de l'instituteur ne contribuerait pas à rendre celui-ci populaire dans certaines localités.

M. Bartsch croit qu'on ne devrait pas se tenter d'allocations extraordinaires, mais il serait bon de relever les traitements.

M. Emile Gross partage la manière de voir de M. Bartsch. En attendant, il recommande la pétition.

M. Marchon demande que le Conseil d'Etat s'occupe immédiatement de la question.

M. Friolet espère que l'Etat ne tiendra pas compte du fait que certaines communes ont déjà alloué un subside à leurs maîtres.

M. Maurice Berset, tout en reconnaissant la légitimité de la pétition, éprouve un scrupule d'ordre constitutionnel. Il estime que l'instituteur est un fonctionnaire de la commune et non de l'Etat.

M. Bovet n'est pas de cet avis. L'instituteur, étant nommé par l'Etat, doit être considéré comme un fonctionnaire de l'Etat.

M. Piller appuie la pétition.

M. Torche. Nous devons aller au plus pressé. Je me rallie aux conclusions de la commission et demande au Grand Conseil d'inviter le Conseil d'Etat à présenter un projet de loi sur la question au cours de la présente session. Si le temps manquait au gouvernement, le Grand Conseil pourrait d'ores et déjà voter les crédits nécessaires.

---

24 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

La guerre souterraine

par le capitaine DANRIT

(*Lieutenant-colonel Driant*)

—o—

Jacques Tribout sentait l'heure décisive, mais toute son énergie tendue, exacerbée, se heurtait contre cette constatation brutale : il ne savait rien ou presque rien du travail qui s'accomplissait autour de lui, du secours qu'il pourrait aller chercher dans un rameau voisin.

Il ne connaissait que l'élément de galerie où il se trouvait enfermé.

Il n'avait vu aucun plan des travaux partant du « logement des mines » ; il ne connaissait de tout ce réseau, déjà poussé fort loin, que la galerie où il avait rejoint ses hommes ; encore ne la connaissait-il que pour l'avoir parcourue une fois en comptant ses pas.

L'habitude de ne rien faire dans son arme sans avoir sous les yeux un croquis, des dimensions, des cotes, lui fit tirer son portefeuille de sa poche, et en faisant ce geste il rencontra le regard de Bernard, qui, sorti de sa rêverie, s'était rapproché.

— Eh bien, sergent, qu'est-ce que nous allons faire ? Faudrait pas perdre de temps, à cause de la lumière.

— Vous avez raison, Bernard, et il me semble que j'aurais déjà trouvé ce qu'il faut tenter si j'avais le plan du terrain. Mais voyons, vous en savez assez, vous, puisque vous travaillez ici trois nuits de suite, pour me permettre de le rétablir sur mon carnet.

— Pas besoin, sergent, fit le caporal, je l'ai, ce plan.

— Et, se levant, il alla chercher dans une des capotes suspendues au montant d'un des châssis, un rouleau de toile qu'il tendit au sous-officier.

Celui-ci le déroula, et aussitôt jeta une exclamation satisfaite.

— A la bonne heure : au moins à la compagnie on fait bien les choses.

— C'est le lieutenant qui m'a fait remettre cela par l'adjudant en prenant la consigne. Il veut que les chefs de chantier sachent à toute heure ce qui se passe sous terre autour d'eux.

— Et c'est vous qui chaque jour reportez là-dessus le travail exécuté la veille ?

— Non, j'en fais un croquis à part et c'est le lieutenant qui le reporte lui-même sur ce plan, pour que ce soit plus exact et aussi plus proprement fait.

Le plan à grande échelle que Jacques avait sous les yeux représentait à l'encre bleue l'ensemble du travail exécuté dans la galerie où il se trouvait enfermé. Il figurait également, mais en pointillé, les deux galeries les plus voisines.

— Voici le « logement des mines », dit le caporal ; et il marquait du doigt une large tranchée tracée à une trentaine de mètres en avant de la dernière parallèle à laquelle elle était reliée par des sapes obliques.

— Je vois. Je suis passé par là avec le sergent Remtaux ; voyons, orientons-nous : voici aux extrémités les dépôts de poudre : ici le dépôt d'outils du secteur, et là le poste de mise de feu.

— C'est bien cela, sergent, il est dans la casemate du Major de tranchée ; de l'autre côté sont enterrés les deux dynamos qui donnent la lumière électrique.

— J'y suis : l'entrée de notre galerie majeure est ici ; c'est donc le point coté 305. Quelle est la cote de la vallée de la Moselle ?

— 166 au bac de Moulins.

— Et le sommet du Saint-Quentin ?

— 357 mètres.

— Et le saillant de l'ouvrage sur lequel nous marchons ?

— Voici, sergent : le saillant du retranchement d'infanterie dont nous sommes tout près, une soixantaine de mètres au plus, est la cote 347 ; mais le saillant de la caponnière sur laquelle nous marchons et qui est à 40 mètres plus loin est à la cote 350.

— Cette cote 342, c'est celle du fossé ?

— Oui, il a 8 mètres de profondeur ; si nous restons à la cote où nous sommes ici, 322, vous voyez que nous arrivons à 20 mètres au-dessous du fond du fossé : ça me paraît beaucoup...

— Il est probable que nous nous maintenons à cette profondeur pour passer sous les rameaux de contre-mine des Allemands ; nous remonterons quand nous les aurons dépassés.

— Oh ! oui, sergent, on remontera, c'est sûr.

A cette étude, le calme leur était revenu, l'énoncé de ces cotes, de ces distances de quelques mètres gagnés chaque jour péniblement, de ces reliefs d'ouvrages, c'était la conversation habituelle du secteur et avec une belle tranquillité, Bernard pouvait dire, sans songer qu'il était prisonnier de la terre :

« Nous sommes à vingt mètres au-dessous du fond du fossé, mais *on remontera* »...

Jacques Tribout demanda encore :

— Avez-vous vu quelque part des coupes de ce terrain ? a-t-on fait des puits ?

— Oui : il y en a un au commencement de la galerie qui est à notre droite et j'y suis descendu : je me souviens à peu près... faible couche d'argile à la surface, puis calcaire sur 8 mètres d'épaisseur, puis argile compacte ; c'est dans cette dernière coupe que nous cheminons.

— Alors nous devons être entre deux couches de roc... pas moyen de songer à creuser par en haut.

— Il n'y faut pas songer, sergent, pensez-vous une cheminée à une profondeur pareille, même si c'était du sable, on n'arriverait jamais en haut : toute notre galerie serait remplie par le déblai.

Ils se turent, des yeux fixés sur le plan que Jacques Tribout éclairait avec sa petite lampe électrique, puis Bernard déclara :

— Voyez-vous, sergent, il n'y a pas à chercher des choses compliquées, je crois ; il faut nous mettre à contourner l'éboulement : il ne peut pas avoir plus de 5 à 6 mètres d'épaisseur, nous retrouverons notre galerie de l'autre côté...

— Evidemment... il n'y a pas autre chose à faire, murmura le sous-officier ; quelle est l'échelle de ce plan ?

— Au $\frac{1}{500}$ et de l'autre côté, voyez, il y a un plan d'ensemble des travaux au $\frac{1}{2000}$.

— Au $\frac{1}{2000}$? répéta Jacques Tribout.

Et soudain un mouvement brusque rompit la demi-torpeur où son esprit semblait s'enliser depuis un instant, et il fouilla fébrilement dans la poche intérieure de sa tunique.

Car ce chiffre : $\frac{1}{2000}$, il le revoyait au bas du plan d'ensemble que lui avait remis son grand-père.

Il avait écouté alors assez distraitement les explications du vieux soldat, car la présence d'Yvonne l'avait absorbé à ce moment, mais il revoyait nettement l'échelle tracée au bas de la feuille et au-dessous à l'encre rouge cette indication : « 5 millimètres pour 10 mètres ».

(A suivre.)

SOMMAIRE DES REVUES

Schweizerische Bundschau. — Redaktion : Dr A. Gisler, K. Müller, H. Matt. — Erscheint 6 mal jährlich. Abonnementspreis : 6 fr. Verlag H. von Matt et Cie, Stans.

Fascicule numéro 2, 1916-1917 : Stilpflege und Stilkultur (Michael Schnyder). — P. Plazidus a Spescha (Christian Caminada). — Wir alle... (Gedichte von Ilse Franke). — Zur Kinofrage (Dr. Abt, Literaturgeschichtsfälschung (Dr F. Oehl). — Der Glaubensbote (Gedichte von Theobald Margrey). — Aegyptische Poesie (Dr. F. Herzog). Aus dem Glossarium eines Transparenten (P. von Mathies). — Die Vision (Isabelle Kaiser). — Kleine Beilage. — Literarische Ueberschau.

M. Python, commissaire du gouvernement, ajoute que l'idée du gouvernement est de présenter un projet en même temps que pour les autres fonctionnaires.

M. Musy, directeur des Finances, n'est pas opposé au projet et déclare qu'il fera son possible pour que les éducateurs de la jeunesse soient rémunérés plus convenablement.

M. Ernest Weck est d'avis que l'Etat ne devrait pas imposer davantage aux communes qui ont déjà dépassé le maximum du traitement légal accordé aux instituteurs. Que l'Etat se charge plutôt de la totalité du subside.

M. le Rapporteur dit qu'on ne peut contraindre les communes. Si quelques-unes ne veulent rien débourser, c'est à l'Etat à y suppléer.

La pétition est acceptée suivant les propositions de la commission.

M. Francey rapporte encore sur la pétition des percepteurs communaux, qui réclament une augmentation de leur provision.

Cette requête est justifiée. C'est le percepteur qui fait presque toute la besogne, et il ne reçoit qu'une commission de ¾ ‰, alors que le receveur retire le ½ %. La commission propose d'accueillir favorablement la pétition.

M. Perrier, commissaire du gouvernement, accepte le renvoi au Conseil d'Etat, pour étude.

M. Romain Chatton rapporte, au nom de la commission des pétitions, sur une requête de Célestin Deillon, qui se plaint de ses tuteurs. La commission propose de renvoi de la pétition à la Direction de Justice, les griefs invoqués par le requérant ressortissant à l'autorité pupillaire.

M. Deschenaux, commissaire du gouvernement, ajoute que les réquisitions formulées dans la pétition relèvent des tribunaux.

M. Paul Morard fait une déclaration au sujet du renvoi de la réorganisation de la caisse de retraite des instituteurs. La commission n'est pas à même de rapporter maintenant. Mais le corps enseignant n'y perdra rien. La loi ne serait d'ailleurs pas entrée en vigueur avant le 1er janvier 1918.

Comptes de Drognens

Recettes : 113,081 fr. 53.

M. Ernest Weck, rapporteur, estime qu'on pourrait augmenter la pension des élèves étrangers au canton, qui représentent un tiers de l'effectif.

Dépenses : 108,696 fr. 03.

M. Blanc demande que l'on indique le chiffre moyen de la pension par élève.

M. Perrier, commissaire du gouvernement, répond que l'on a prévu 1 fr. 10 pour cette année-ci, comme prix de revient.

Compte des profits et pertes : 135,081 fr. 53. Bilan : 598,834 fr. 95.

M. Perrier, commissaire du gouvernement. La direction de Drognens a changé à réitérées fois durant ces dernières années. Il ne faut pas oublier non plus que les pensionnaires de l'Institut ont des enfants et qu'il faut encore des domestiques. Avec une direction plus stable et une élévation du prix de la pension, le budget se présentera mieux.

M. Romain Chatton a entendu avec plaisir les explications de M. le Directeur de la Police. Il voudrait, pour Drognens, une comptabilité plus claire.

C'est aussi le vœu de *MM. Bartsch* et *Emile Gross,* qui voudraient que l'on ajournât l'adoption des comptes jusqu'après revision, au point de vue comptable.

M. Perrier, commissaire du gouvernement, se déclare d'accord.

Deux messages du Conseil d'Etat relatifs à des achats d'immeubles sont renvoyés à la commission d'économie publique et la demande de naturalisation de Mlle Augusta Thierry est transmise à la commission des pétitions.

Comptes de l'Etat

Rapporteur : *M. Alphonse Gobet.*

Direction de l'Intérieur, de la Statistique et du Commerce.

M. Ignace Comte constate que le subside de 200 fr., voté en faveur de la Société du commerce et de l'industrie n'a pas été versé.

M. Savoy, commissaire du gouvernement, dit que ce subside a été payé sur le budget de 1917.

M. Bartsch demande si le Conseil d'Etat s'intéresse à la fondation d'une Chambre de commerce.

M. Savoy, commissaire du gouvernement. Le Conseil d'Etat examine actuellement les statuts présentés de la Chambre de commerce fribourgeoise en voie de formation. Cette institution est une nécessité.

Les comptes de la Direction de l'Intérieur sont approuvés.

Direction de la Police et de la Santé publique.

M. Pierre Zurkinden demande le relèvement de la solde des gendarmes, qu'il estime insuffisante.

M. Chassot pense que l'on pourrait diminuer le nombre des gendarmes et les payer davantage.

M. Perrier, commissaire du gouvernement, fait observer que, depuis l'année dernière, les gendarmes reçoivent les allocations allouées aux fonctionnaires et que, pour la ville de Fribourg, les indemnités de logement ont été élevées.

M. Maurice Berset demande que les frais d'analyse de la police des denrées alimentaires figurent dans les comptes généraux de l'Etat.

Les comptes de la Direction de police sont approuvés.

Direction des Finances. — Section I. Personnel : 179,383 fr. 41.

M. le Rapporteur demande s'il n'y aurait pas lieu de remplacer le système des émoluments par celui du traitement fixe.

M. Musy, commissaire du gouvernement. La Direction des Finances s'est demandé si l'on ne pourrait pas charger la Banque de l'Etat du travail des receveurs et des percepteurs. Elle ne croit pas la chose possible : une banque ne peut pas se plier comme un fonctionnaire, suivant les circonstances.

M. Torche demande que, à l'avenir, les budgets indiquent, rubrique par rubrique, le détail des traitements payés à chaque employé des diverses directions.

M. Musy, commissaire du gouvernement, reconnaît que, avec le système actuel de comptabilité, il est difficile de se rendre un compte exact de la situation. La Direction des Finances étudie les modifications à apporter à cet état de choses.

M. Chassot critique le système des heures supplémentaires, susceptible d'engendrer des abus.

M. Torche insiste pour que les traitements figurent intégralement au budget, afin que les députés aient une idée précise de nos frais d'administration.

M. Musy, commissaire du gouvernement, répond que, avant de modifier la comptabilité, il serait bon d'attendre le schéma qu'adopteront les directeurs des finances des cantons.

La section I est adoptée.

Section II. Intendance des sels et boissons : 181,077 fr. 85.

La diminution du produit du sel donne lieu à un débat auquel prennent part *MM. Musy,* conseiller d'Etat, *Ernest Weck, Blanc, Benninger* et *Torche.*

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le député Wicht, faisant part de la mort de son père, M. Philippe Wicht, ancien député, à Marly.

La séance est levée à midi.

Séance du vendredi 4 mai

Au nom du Conseil d'Etat, *M. Vonderweid* demande au Grand Conseil de suspendre la session demain, samedi, pour la reprendre à la fin du mois. Pendant ce temps, le gouvernement préparerait le projet de loi sur les allocations au corps enseignant et le projet de rachat de l'entreprise électrique de Montbovon.

Le Grand Conseil se déclare d'accord.

Sont ensuite adoptés, les comptes des Directions militaire et des Travaux publics. (Rapporteur : *M. Alphonse Gobet.*)

Puis le Grand Conseil aborde et approuve, en premier débat, le projet de loi sur l'augmentation des traitements des juges au Tribunal cantonal et des employés du greffe de ce tribunal. (Rapporteur : *M. Ernest Weck.*)

Le même rapporteur présente le projet de décret allouant un subside à la Société suisse de la tourbe. Le projet est voté.

Ordre du jour de demain : Comptes de l'Etat (fin) ; prorogation des pouvoirs des conseils communaux, généraux et paroissiaux ; naturalisations ; 2me débat sur l'augmentation des traitements des juges cantonaux.

Nos diplomates

On nous téléphone de Berne :

M. René de Weck, docteur en droit, de Fribourg, à Berne, a été promu secrétaire de légation de 2me classe.

Pèlerinage Einsiedeln-Sachseln

Le pèlerinage de printemps aura lieu, cette année, du 2 au 5 juin prochain. Afin de permettre au plus grand nombre de fidèles de vénérer en cette année où se célèbre le 500me anniversaire de la naissance du Bienheureux Nicolas de Flue, Père de la patrie, les restes bénis de ce grand serviteur de Dieu, le pèlerinage se rendra à Einsiedeln et Sachseln. Départ le samedi matin de Fribourg et rentrée le mardi 5 juin, vers 4 heures de l'après-midi. Voici les prix du train spécial, suppléments de guerre compris :

	IIme classe	IIIme classe
Fribourg	21 fr. —	15 fr. 65
Cottens	—	16 » 85
Romont	23 » 60	17 » 70
Bulle	27 » —	20 » 10
Palézieux	—	19 » 30
Payerne	—	17 » 70
Estavayer	—	18 » 55

L'horaire du train spécial sera communiqué le plus tôt possible.

En l'honneur du B. Pierre Canisius

Dimanche prochain, l'université célébrera la fête du Bienheureux Pierre Canisius, son patron secondaire. A 10 h. ½, messe et panégyrique du Bienheureux, dans l'église des RR. PP. Cordeliers.

Fête de la B. Jeanne d'Arc

La Société française de Fribourg fera célébrer la messe traditionnelle en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, mardi, 8 mai, à 10 h. ½, à l'église collégiale de Saint-Nicolas. Le sermon sera donné par le R. P. Mandonnet, professeur à l'Université.

Des places seront réservées du côté droit de la grande nef aux Internés et aux membres actifs de la Société française, du côté gauche aux dames françaises et aux maisons et pensionnats français qui voudront bien se faire représenter.

Le produit de la quête, déduction faite des frais, sera réservé à la caisse de bienfaisance de la Société française.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

28 avril. — Mooser, Canisius, fils de Meinrad, gendarme, de Bellegarde, et d'Olive, née Roprat, rue de l'Université, 9.

29 avril. — Brohy, Louise, fille de Léon, technicien, de Fribourg, et de Pauline, née Brohy, Gotteron, 230.

Kolly, Joseph, fils d'Aloys, commerçant, de Tinterin, Guin et Ried, et d'Emérite, née Æbischer, rue de la Préfecture, 205.

30 avril. — Gret, Léon, fils de Camille, secrétaire, de Villaraz et Grangettes, et de Lydie, née Oberson, rue du Tir, 5.

Promesse de mariage

2 mai. — Hess, Jacques, charretier, de Champagny, né de 12 novembre 1869, avec Tinguely née Thalmann, Marie, veuve d'Emile, aubergiste, de Dirlaret, née le 30 juillet 1877.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

L'offensive franco-britannique

Bulletin anglais

Londres, 4 mai.

Communiqué officiel britannique du 3 mai, au soir :

Toute la journée, de violents combats eurent lieu, à partir de Quéant jusqu'au nord de Fresnoy, à 4 milles du village de Vimy.

Les Allemands ont fait derechef entrer en ligne de fortes réserves en combattants et canons et ont livré des contre-attaques répétées tout le long du front de bataille. Nos feux concentrés d'artillerie et de mitrailleuses infligèrent de fortes pertes aux troupes ennemies, lorsqu'elles se rassemblaient avant les attaques et au cours de l'action.

En dépit d'une résistance acharnée, nos troupes ont pénétré, ce matin, dans un secteur de la ligne Hindenburg, à l'ouest de Quéant et s'y sont maintenues toute la journée, malgré de constantes et puissantes contre-attaques.

Nous avons fait aussi de nombreux progrès dans le voisinage de Cherisy, à cheval sur la rive Cambrai-Arras, de la Scarpe, où des positions qui ont si fréquemment changé de main et furent défendues avec une grande énergie, sont restées en notre possession.

A gauche du front de bataille, nous avons pris le village de Fresnoy et des positions allemandes au sud et au nord de ce village, sur un front de 2 milles.

Nous avons gagné aussi un logement dans le système des tranchées allemandes au nord d'Oppy.

Nous avons fait des progrès sur d'autres points, et le combat continue.

Outre les lourdes pertes de l'ennemi en tués et en blessés, celui-ci nous a laissé plusieurs centaines de prisonniers.

La grande activité aérienne a continué. Au cours des combats aériens d'hier, nous avons abattu 4 avions allemands et nos canons en ont descendu un cinquième dans nos lignes. En outre, nos aviateurs contraignirent 5 aéroplanes allemands à atterrir, désemparés, et détruisirent 4 ballons d'observation. Un de nos aéroplanes manque.

Commentaire français

Paris, 4 mai.

(Havas.) — Sur le front français, se prolonge une nouvelle période d'opérations de détail. A l'ouest de Reims, la canonnade est toujours vive le long du Chemin des Dames, où les deux adversaires s'épient sans relâche.

A l'est de Reims, les Allemands ont tenté sans succès quelques réactions locales au Mont-Corbillet et au Mont-Haut.

Au centre, une intense action, vivement menée par nos troupes, dans la même région, nous a permis d'emporter un petit centre de résistance ennemie et de capturer plus de 200 prisonniers.

Le martyre de Reims continue. Les Allemands s'acharnent à bombarder, avec une rage aussi inutile que barbare, la malheureuse cathédrale, aujourd'hui lamentablement mutilée.

Sur le front anglais, le combat a repris ce matin, très violent, vers la route de Vimy, Acheville et la Sensée, affluent de la Scarpe, sensiblement au niveau de Fontaine-les-Croisilles, soit sur une vingtaine de kilomètres d'étendue.

Comme nos alliés attaquent la ligne Hindenburg, on conçoit que la lutte soit d'une âpreté extrême.

En Alsace

Bâle, 4 mai.

On mande aux journaux bâlois :

Mercredi et jeudi, pendant la journée et surtout pendant la nuit, une vive activité aérienne a régné en Alsace. Dès le matin, de bonne heure, on a pu observer de la frontière suisse des escadrilles aériennes françaises extraordinairement fortes au-dessus des premières hauteurs des Vosges. Aucun aviateur français ou anglais n'a cependant volé au delà du Rhin ; après avoir longuement plané au-dessus des villages de Haute-Alsace, les avions sont revenus en arrière sans avoir lancé de bombes. Par contre, ils tentèrent plusieurs fois de détruire la voie ferrée du nouveau chemin de fer stratégique du Sundgau ; toutes les bombes destinées à cet effet sont tombées en plein champs.

A titre de représailles pour le bombardement réitéré d'Altkirch, l'artillerie allemande a bombardé, lundi et mardi, les positions françaises près de Dannemarie ; un certain nombre de projectiles se sont égarés dans la ville et ont tué plusieurs civils et soldats. La population civile de Dannemarie a maintenant été évacuée.

Transport anglais torpillé

Londres, 4 mai.

(Officiel.) — Dans la Méditerranée occidentale, un sous-marin ennemi a torpillé, le 15 avril, le transport anglais *Arcadian,* qui a coulé en cinq minutes. 233 militaires, dont 19 officiers, dix marins de la flotte, 34 marins des équipages et civils manquent ; ils sont présumés noyés.

Sous-marin coulé

Paris, 4 mai.

On mande de Marseille au *Matin* que le sous-marin qui a torpillé l'*Arcadian* a tenté de torpiller un gros bâtiment allié, qui a riposté et coulé le sous-marin.

Voilier danois coulé

Copenhague, 4 mai.

(Wolff.) — Le ministère des affaires étrangères communique que, d'après une dépêche du consulat danois à Rotterdam, le voilier danois *Aréale,* se rendant d'Angleterre au Danemarck avec du charbon, a coulé dans la mer du Nord après avoir heurté une mine. Deux hommes de l'équipage ont été débarqués à Rotterdam. On ignore le sort des douze autres marins.

Réquisition de vaisseaux

Milan, 4 mai.

De Londres au *Corriere della Sera* :

M. Bonar Law a fait part aux Communes de la décision du gouvernement de réquisitionner entièrement la marine marchande, à l'exception des petits navires de cabotage de moins de 500 tonnes.

L'armée américaine

Washington, 4 mai.

(Havas.) — *Officiel.* — Le projet de loi du gouvernement ayant pour but la formation d'une grande armée américaine a été adopté par la Chambre des représentants et par le Sénat à une majorité écrasante.

Mission italienne aux Etats-Unis

Rome, 4 mai.

La mission italienne aux Etats-Unis va partir pour le front, où elle sera reçue par le roi Victor-Emmanuel. Le souverain donnera au prince d'Udine, chef de la mission, une lettre autographe destinée au président Wilson.

Mission russe

Pétrograd, 4 mai.

(Havas.) — Le général Politof est envoyé aux Etats-Unis pour s'entendre avec les représentants alliés sur l'organisation de l'arrière et sur d'autres questions économiques.

Le Chili rompt avec l'Allemagne

Londres, 4 mai.

(Havas.) — On mande d'Amsterdam aux journaux que le ministre du Chili a notifié à Berlin la rupture des relations diplomatiques du Chili avec l'Allemagne. Le ministre a réclamé ses passeports.

Le ministre du Guatémala aurait suivi cet exemple.

La conférence socialiste de Stockholm

Vienne, 4 mai.

(Wolff.) — Suivant les journaux du soir, les délégués des social-démocrates allemands d'Autriche partiront le 12 mai pour Stockholm, afin d'y assister à la conférence de l'Internationale. Les députés socialistes tchèques assisteront aussi à la conférence.

Paris, 4 mai.

(Havas.) — La commission administrative du parti socialiste français fait appel aux fédérations du parti, pour que, en évitant de donner une force au courant que quelques imprudents voudraient créer, elles repoussent toute participation à la conférence internationale des fédérations minoritaires annoncée dans le but de prendre une attitude à l'égard de la conférence internationale préparée à Stockholm par la délégation hollandaise.

Londres, 4 mai.

(Havas.) — M. Vandervelde, président du bureau socialiste international, dément formellement que le secrétaire Huysmans aille à la conférence socialiste du 15 mai.

Les délégués hollandais adjoints temporairement au comité exécutif pour la durée de la guerre ont convoqué la conférence de Stockholm sans consulter le président du bureau, ni les deux autres membres permanents du bureau, MM. Anseele et Bertrand.

Conformément au mandat du parti travailliste belge, M. Vandervelde ne participera pas à la conférence de Stockholm.

Les colonies britanniques

Londres, 4 mai.

(Reuter.) — Le roi a reçu, hier, à Windsor, tous les délégués des Dominions, accompagnés de M. Walter Long, secrétaire aux colonies, et de M. Austin Chamberlain, secrétaire pour les Indes.

Le sort du tsar et de sa famille

Milan, 4 mai.

De Londres au *Corriere della Sera* :

Suivant une dépêche de Pétrograd au *Morning Post,* les extrémistes du parti ouvrier russe insistent pour le transfert de la famille de l'ex-tsar à la forteresse Pierre-et-Paul, à Pétrograd. Le ministre Kerensky a interrogé à ce sujet la garnison de Tsarskoïé-Sélo, qui a déclaré s'opposer au transfert, étant donnée l'excitation des esprits à Pétrograd.

Ravitaillement

Milan, 4 mai.

Le député Canepa, commissaire du ravitaillement, est arrivé à Milan et a annoncé qu'il vient d'arriver dans les ports ligurien 40,000 quintaux de riz destiné aux provinces de Milan, Côme, Brescia, Crémone, Bergame et à la Valteline.

Service postal aérien

Pise, 4 mai.

L'organisation du service postal aérien entre l'Italie et la Sardaigne est achevée. Le service sera inauguré ces prochains jours. Six couples d'avions partiront chaque jour de l'aérodrome de Pise pour la Sardaigne. Ils seront pilotés par des aviateurs militaires.

Escroqueries

Rome, 4 mai.

(Stefani.) — Les journaux annoncent l'arrestation de M. Luca Cortese, de San Giorgio a Cremano (district de Naples), âgé de cinquante-cinq ans, *inculpé d'escroqueries pour environ* deux millions, au préjudice de banques et autres entreprises. Cortese avait fondé un journal d'art et une maison d'édition. Il avait créé plusieurs compagnies dramatiques et un théâtre et se comportait en Mécène vis-à-vis des écrivains et des artistes. Il tenait un appartement dans plusieurs grands hôtels, dépensait des sommes folles, donnait des fêtes splendides, portait le titre de comte. Cortese réussit à se procurer de l'argent en alléguant de prétendues relations avec d'éminentes personnalités financières et en commettant des faux en écritures. Son arrestation a *causé une grande impression.*

SUISSE

Les obus de Beurnevésin

Berne, 4 mai.

On annonce, de la chancellerie cantonale bernoise, que les dommages causés, le 15 avril, sur le territoire de la commune de Beurnevésin, par des obus allemands, ont été estimés officiellement à 157 francs. Le gouvernement bernois a adressé une demande de dommages-intérêts au gouvernement allemand, par l'intermédiaire du Département politique suisse.

L'imposition du tabac

Berne, 4 mai.

M. le conseiller fédéral Motta a présenté, ce matin, au Conseil fédéral, un rapport sur la question du tabac ; mais il n'a pas formulé de propositions. La discussion sera reprise dans une prochaine séance.

Les allocations du personnel fédéral

Berne, 4 mai.

V. — Le Conseil fédéral a pris, ce matin, l'arrêté sur les allocations supplémentaires au personnel fédéral pour 1917. Le Conseil fédéral a décidé de verser en une seule fois, au mois de juin, l'allocation pour toute l'année au personnel permanent. Pour les aides, postillons, etc., *l'allocation sera versée en trois fois,* en juin, septembre et décembre.

Cette décision ne préjuge en rien la question de l'augmentation des allocations pour 1918, question qui sera traitée dans un message spécial du Conseil fédéral, à discuter dans la prochaine session de juin.

Charbon et fer

Berne, 4 mai.

L'importation des charbons d'Allemagne est restée, en avril, à peu près la même qu'en mars. La Suisse a reçu 190,000 tonnes de charbon, au lieu des 253,000 tonnes promises, et 15,000 tonnes de fer, au lieu de 19,000.

Pour les victimes des avalanches

Berne, 4 mai.

Le Conseil fédéral vient de faire parvenir au gouvernement du canton d'Uri une somme de 15,000 fr., à titre de secours pour les victimes des récentes avalanches.

Suisse et Grèce

Berne, 4 mai.

M. Caradja, consul général de Grèce en Suisse, a été nommé ministre résident à Berne et a présenté, ce matin, ses lettres de créances au Conseil fédéral.

Le temps

Zurich, 4 mai.

Le Bureau météorologique central signale le fœhn depuis la nuit dernière, dans toute la région des Alpes, avec une température très élevée. La neige fond avec une rapidité extraordinaire. Dans la région du Saint-Gothard, il pleut abondamment depuis ce matin.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique « La Concordia ». — Ce soir, vendredi, répétition pour concert.

C. A. S. Section Moléson. — Course aux collines du Belmont-Avenches, dimanche, 6 mai. Rendez-vous des clubistes à la gare, départ par le train F.M.A. de 7 h. 10 du matin. La course aura lieu par n'importe quel temps.

Calendrier

SAMEDI 5 MAI

Saint PIE V, pape, religieux dominicain

La célèbre victoire de Lépante fut révélée au saint Pontife à l'heure même où les Turcs étaient défaits, le 7 octobre 1571. En reconnaissance, Pie V voulut qu'on célébrât la fête du Rosaire, le premier dimanche d'octobre, et il inséra les mots « Secours des chrétiens », dans les litanies de la Sainte Vierge.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 4 mai

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE C.

Avril	28	29	30	1er	2	3	4	Mai
6 h. m.	4	9	9	10	10	10	10	6 h. m.
1 h. s.	10	13	16	16	15	15	14	1 h. s.
8 h. s.	10	10	17	16	17	18		8 h. s.

HUMIDITÉ

6 h. m.	75	68	61	61	69	69	69	6 h. m.
1 h. s.	61	66	53	53	61	61	61	1 h. s.
8 h. s.	45	48	37	45	37	37		8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 4 mai, midi

Temps assez doux. Légers troubles. A la pluie par zones.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

†

Monsieur et Madame César Wicht et leurs enfants, à Marly ; Monsieur Pierre-Joseph Wicht, à Cressier-sur-Morat ; Monsieur Cyprien Wicht, à Noréaz ; Monsieur Célestin Wicht, à Cordast ; Monsieur Alfred Wicht, à La Roche ; Monsieur Jules Wicht, à Noréaz ; Révérende sœur Blanche Wicht, religieuse à Menzingen, ont la douleur de faire part du décès de leur cher père, grand-père, frère et oncle

Monsieur Philippe WICHT

ancien député

mort à Marly, mercredi 2 mai, dans sa 69me année, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Marly, samedi 5 mai, à 10 ½ h.

R. I. P.

TRANSPORTS FUNÈBRES
Fabrique de CERCUEILS

Anselme MURITH
FRIBOURG

Magasins et bureaux | 6, R. de l'Université Rue du Lycée.

TÉLÉPHONE 3.69

Grand choix de couronnes de tous prix

Siège social : GENÈVE

F. BLOCHLINGER, représentant

Place du Collège, 27

Société de chant allemande de la ville, **demande un**

directeur capable

Adr. off. sous chiffres P 2252 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

ETUDIANT

demande chambre et pension où on ne parle que le français. P 2250 F 2298

Offres : **Poste restante, B. C., 152, Fribourg.**

ON DEMANDE

une honnête **jeune fille**, de préférence de la campagne, connaissant un peu tous les travaux du ménage. 2288

S'adr. sous chiffres P 2241 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

ON DEMANDE

une personne, propre et active, sachant bien faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné. Bons gages. — S'adr. à **Mme Hagemann**, rue *Léopold-Robert, 58*, La Chaux-de-Fonds.

Dactylographie

Exécution prompte et soignée de tout travail à la machine à écrire.

Mme Marie PAGE, *5, rue* Louis Chollet. 5565

OCCASION

Le soussigné liquidera, **samedi 5 et lundi 7 mai**, de 2 h. à 6 ½ heures, à son magasin de couronnes, **rue de l'Université, 6**, un beau choix de fleurs à chapeaux, en étoffe et velours, à un prix très réduit.

A. MURITH
Magasin de couronnes mortuaires et fleurs artificielles
Fribourg

A vendre, au prix de base, 8 tonnes

fer rond

quatre croix de 14 à 22 m/m diam.

S'adresser sous R 2421 X à *Publicitas S. A., Genève.* 2311

A louer

Route de Villars (immeubles Blanc), 3 appartements bien ensoleillés, de 5, 6 pièces et dépendances.

Route de Bertigny, 1 appartement d'ouvrier.

Pour visiter, s'adresser à M. MURITH, Route de Villars, N° 9. 2262

Remède diététique, fortifiant, recommandé spécialement contre l'épuisement et la *faiblesse des nerfs.*

Prix : 3 fr. 50 et 5 fr. Dans toutes les pharmacies. 686

A VENDRE

faute d'emploi

2 bons chevaux

(de piquet)

S'adres. à **L. BOVET, Lovens.**

Auto-cuiseurs avec et sans marmites, 50 à 70 % d'économie de combustible.
Marmites émaillées et en aluminium.
Couvercles « Caldo » donnant de l'eau chaude sans dépense.
Marmites économiques.
Potagers à pétrole, avec et sans mèche.
Cercles économiques pour potagers à gaz.
Rôtissoirs pour gaz et pétrole.

E. WASSMER, Fribourg

à côté de Saint-Nicolas

CHAPELLERIE

SAUSER-REICHLEN

21, Rue de Romont, 21

FRIBOURG

GRAND CHOIX

EN

NOUVEAUTÉS

PRIX MODÉRÉS

Etude GAUDARD, avocat

BULLE

est transférée au rez-de-chaussée du **bâtiment BOCHUD, Avenue de la Gare-Place des Alpes, BULLE.**

L'administration soussignée vendra aux enchères, **mardi 8 mai, à 10 heures du matin,** au Dépôt de remontes, à Berne

un certain nombre de chevaux réformés de cavalerie

Les prix se paient comptant. P 3260 Y 2251

Dépôt fédéral de remontes de cavalerie, BERNE.

Vente d'immeubles

Lundi 7 mai, *dès 1 ½ heure après midi,* l'office des poursuites de la Veveyse procédera, à Saint-Martin, **à l'auberge de Saint-Martin,** à la vente de l'auberge de ce nom, comprenant, en outre : boulangerie, magasin, grange, écurie et environ 1 ¼ pose de terrain.

La vente aura lieu à tout prix. P 2208 F 2270-571

PENSION D'ENFANTS

„ Bergsonne " GSTAAD

Maison recommandée par des médecins. Cure d'air. Bains de soleil.

P 3015 Y 2079 **Mlles L. & M. Stettler.**

Véritables FAUCHEUSES „ Mac Cormick ".
FANEUSES, râteaux à cheval.
MEULES pour faucheuses.
BARRES COUPEUSES à regain, couteaux, lames, doigts, etc., pour tous les systèmes.
SUPPORTS de timons.

E. WASSMER
Fribourg

A vendre ou à louer

pour le **22 février 1918,** un bon et **beau domaine** de 87 poses de terre et 13 poses de forêts avec vastes bâtiments d'exploitation, le tout en un seul mas.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à **M. Meinrad Bertschy,** *vétérinaire,* à **Guin.** P 2018 F 2076

La Boucherie Chevaline Centrale

Louve 7 **LAUSANNE** Louve 7

achète les chevaux pour abattre et ceux abattus d'urgence. Paie haut prix comptant.

Maison ne les revendant pas pour le travail. En cas d'accident, service prompt et correct. — *Téléphone 15.36.*

Vélo à vendre

pour cause de départ, à l'état neuf, prix modéré.

S'adresser à **A. STUCKY, Pont-Suspendu.** 2279

A VENDRE

lits, tables de nuit, armoires, canapés, commode, secrétaire, desserte, tables, chaises, glaces, lavabo, étagère, fourneau à lessive, réchaud à gaz et à pétrole, machine à coudre, charrette, etc. plusieurs balances.

S'adresser **au dépôt de la Grenette.** 2297

A VENDRE

au Lac-Noir

pour cause de décès, joli chalet à 2 étages, bien situé ; 3 chambres, cuisine au rez-de-chaussée, 4 ch. au 1er étage ; galetas, 2 grands jardins, écurie et fontaine.

FERRIARD, Lac-Noir.

Les Grands Magasins de Confections

KRŒNER-NAPHTALY, Fribourg

24, RUE DE ROMONT, 24

offrent un très beau choix de Complets modernes pour hommes et jeunes gens

A QUALITÉ ÉGALE
TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

Nos prix :

50.- 60.- 70.- 80.-

(Une série de COMPLETS à 40 francs)

Grand choix en pantalons à 7, 10, 12, 15, 18, 20, 22 et 25 francs
Costumes pour enfants à 10, 12, 15, 18, 20, 22. 25, jusqu'à 33 francs
Habits lavables pour enfants depuis 5 fr.
Vestons alpaga à des PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Nos achats importants, faits en temps voulu, dans de bonnes conditions, nous permettent d'offrir comme autrefois le plus grand choix sur place et le plus avantageux.

Entreprise industrielle de la place demande un

correspondant sténo-dactylographe

expérimenté.

Sérieuses références exigées. Faire offres écrites sous chiffres P 2063 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 2124

Ne cherchez plus

Disparition complète et définitive des pellicules. Arrêt merveilleux et immédiat de la chute des cheveux. Gratis. 2312

Ecrire : **Demat,** *7b, Boulevard Pont d'Arve,* **Genève.**

ON TROUVERA

Viande fraîche de cheval

1re qualité

à la Boucherie chevaline **L. Hess,** *ruelle des Augustins, 124,* **Fribourg.** P 2243 F 2295

Commerce de fer fribourgeois

S. A.

Fribourg

90, rue du Pont-Suspendu et rue de Lausanne, 85

Nous avons l'avantage d'informer notre honorable clientèle que nous avons ouvert une **SUCCURSALE, à la rue de Lausanne, N° 85,** *vis-à-vis de l'Evêché.* P 2170 F 2235

Machines & outils agricoles
Articles pour voitures
Quincaillerie-Outillages-Ferrements de bâtiments
VERRE A VITRES COUPÉ SUR MESURE
Articles de ménage

La Brasserie du Cardinal

ENGAGE

de bons manœuvres et charretiers

pour Fribourg et pour son dépôt de Genève.

Se présenter **aux bureaux de la Brasserie.** 2302

SCIEUR

On demande, pour l'Ière, un bon ouvrier scieur, marié ou non, Suisse de filiation, langue maternelle : le français ; 300 fr. par mois, logé, plus gratification. Travail assuré pour plusieurs années. On paierait le voyage de la famille. 2307

Adr. offr. sous chiffre P 2260 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Avis aux cordonniers !

A vendre, en 3 ou 4 lots : 40 kg. débris de cuir militaire à **2 fr. 30** ; 15 kg. débris d'empeigne à **2 fr. 40** ; 3 kg. morceaux de bazane pour doublures.

Hoirie LUDIN, sellerie,
près de la Collégiale.

A LOUER

dans les environs de Fribourg

un petit chalet

meublé, de trois chambres, avec pare. 2234

S'adr. sous chiffres P 2169 F à Publicitas S. A., *Fribourg.*

Servante de cure

Personne **demande place** dans une cure de la Suisse romande. 2308

S'adresser sous P 861 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

Deux amis académiciens

demandent conversation française pendant les promenades du dimanche, avec Demoiselles de bonnes familles. 2301

Adr. offr. sous chiffre P 2218 à Publicitas S. A., à Fribourg.

ON DEMANDE

pour le 25 mai

jeune fille sérieuse

sachant bien faire la cuisine dans petit ménage aux environs de Fribourg. Bons gages.

S'adr. sous chiffre P 2155 à Publicitas S. A., *Fribourg.*

On demande, comme volontaire, une

JEUNE FILLE

désirant apprendre l'allemand.

S'adresser à **J. Waser,** à *Alpenblick,* **Engelberg** (canton d'Unterwald). 1304

Café à remettre

A LAUSANNE

abords immédiats de la ville, grand appartement, terrasse, jeu de boules, 10,000 m. de terrain, peu de reprise, à 800 fr. l'an.

S'adresser à **Detraz,** *Boulevard de Grancy, 24,* **Lausanne.**

A LOUER

pour le 25 juillet, **2 chambres** bien exposées au soleil et une chambre borgne.

S'adresser : **Grand'Rue, 5.**

Les chapeaux de paille les plus nouveaux

CHAPELLERIE GALLEY

24, rue de Lausanne, Fribourg

ON DEMANDE

une jeune fille

sachant faire un peu la cuisine. Occasion d'aider au café.

Offres sous P 2161 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 2

Aux Chaussures Modernes S. A.

J. MARTY, gérant

Rue de Romont, 26 **FRIBOURG** *Téléphone 5.89*

Peu de temps seulement nous pouvons encore offrir :

	22-26	26-29	30-35
Bottines pour enfants, bouts fer	5.50		
Bottines pour enfants, empeignes	7. —		
Bottines pour filles et garçons, ferrées		9.50	11. —
» » » » » extra		11. —	12.50
» » » » non ferrées, bouts		10.50	12. —
» » » » Derby		11. —	12.50
» » » boxcalf		12.50	14.50

	36-39
Bottines garçons, ferrées	16.50
» » pour dimanche	15.50
» » façon militaire	18.50
» » Derby, boxcalf	18.50
Napolitains pour garçons	15.50

Chaussures imperméables en tout genre

	36-42
Bottines dames, ferrées	14. —
» » pour dimanche	14. —
» » forme américaine	14.50
» » en box	17.50
» » » Derby	19. —
» » chevreau, élégants	22.50

	40-47
Napolitains, bonne qualité	17.50
Souliers militaires, ferrés	18.50
» » à soufflets	20. —
» » » extra	23. —
Bottines lacets, pour dimanche	17. —
» Derby » » solides	18.50
» lacets, en box, soignés	20. —
» Derby, forme américaine	22.50

Vu la pénurie de chaussures en perspective, nous conseillons vivement à chacun de profiter largement de notre offre

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE GRATIS & FRANCO